

Examen concernant le Mali

22 janvier 2012

Intervention par SE Mr. José Luís Monteiro, Représentant permanent du Cap-Vert

Merci, Mr. le Président,

Nous remercions et félicitons la distinguée délégation du Mali pour la présentation de son rapport national.

Le Mali semblait embarqué dans une accélération de la mise en œuvre des recommandations de son premier EPU lorsqu'est intervenue l'agression armée au Nord du pays, suivie du renversement de l'ordre constitutionnel en mars 2012. Depuis, les violences systématiques et absolument répulsives à l'encontre des populations au Nord ont atteint un niveau inacceptable, et ne sauront vraisemblablement pas être efficacement contrées en dehors d'une solution durable à la menace en présence, avec l'engagement de l'ensemble de la communauté internationale. (*) — —

Il est à saluer le diagnostic lucide et franc que présente le rapport sur la nature des difficultés et contraintes qui se posent à l'amélioration de la situation des droits humains dans le pays, et surtout la qualité des indications concrètes données sur les engagements d'action à entreprendre dans ce sens, ainsi que l'expression précise des besoins et attentes en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique. Ce sont là des signes très encourageants en vue d'une matérialisation bien conduite.

Nous terminons en souhaitant au Mali une reprise aussi rapide que possible des conditions de normalité permettant une action décisive en faveur des droits humains dans le pays.

Merci Monsieur le Président.

(*) Aussi, il est indispensable que la transition aboutisse tel que programmé, et que la société civile y soit un partenaire dûment écouté.